



TEXTE n° 787
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

7 décembre 2011

PROPOSITION DE LOI

*relative à l'encadrement des loyers
et au renforcement de la solidarité urbaine.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 décembre 2011.

Le Président,
Signé : BERNARD ACCOYER

Voir les numéros : 3868 et 3958.

ISBN : 2-1113-3028-0



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale